

Le 16/09/16 .

Règlement intérieur de l'association des familles extraordinaires

L'adhésion à l'association des familles extraordinaires est familiale.

C'est à dire que pour le prix d'une adhésion vous pouvez rattacher autant de membres de votre famille que vous le souhaitez.

Par famille, nous entendons « toute personne de votre cercle proche partageant les valeurs de notre association et susceptible de participer à nos activités, sorties, actions... (parent, enfants composant la fratrie, grands-parents, assistante maternelle...) ».

La personne désignée comme étant le représentant de la famille sera détentrice d'une voix lors des élections de l'assemblée générale. C'est à son nom que sera établie l'attestation fiscale.

En adhérant à l'association des familles extraordinaires, vous vous engagez à respecter et à agir en adéquation avec l'objet de l'association tel que mentionné dans ses statuts.

A savoir : « L'association a pour objet de rassembler les familles d'enfants en situation de handicap et toute personne sensible à cette cause dans un esprit de partage d'expérience et de soutien mutuel.

Les activités prévues ont vocation à permettre à ces familles de se rencontrer et de mettre en commun leur expérience dans le cadre de temps d'échanges et de sorties ou d'activités en famille. L'association est ouverte à tous et ne cible pas un handicap ou une pathologie en particulier. Nos actions visent à favoriser une prise de conscience collective de ce qu'est la différence et de permettre de développer le « vivre ensemble ».

Les activités proposées en famille sont occasionnelles et/ou récurrentes. »

L'association des familles extraordinaires prône le vivre ensemble et l'ouverture à l'autre et à la différence.

Notre objectif est de permettre à tous les membres de la famille de prendre part aux activités et sorties proposées. Tout sera mis en œuvre afin que les spécificités de chacun soient prises en compte pour que personne ne soit lésé.

Néanmoins, en tant que parent, et parce que personne ne les connaît mieux que vous, vous serez seul juge de la capacité de vos enfants à participer aux activités ou sorties proposées.

L'association s'appuie sur l'idée que chaque famille développe face au handicap de son enfant, un réseau et une expertise. L'objectif de cette association est que chaque famille puisse mettre à disposition des autres ses connaissances. Chaque membre de l'association est un acteur de la réussite de ce projet. Nous comptons donc sur vous tous pour le faire vivre et évoluer.

